



Pistolet à Impulsion Électrique

Quartiers spécifiques

Relance

LETTRE OUVERTE

Monsieur Sébastien CAUWEL

Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Ministère de la justice

Direction de l'Administration Pénitentiaire

13 Place Vendôme

75042 PARIS Cedex 01

Objet : Déploiement du pistolet à impulsion électrique dans les quartiers spécifiques - Relance

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Le 12 février 2025, FO Justice a saisi Monsieur le garde des Sceaux ministre de la Justice, au sujet du déploiement du pistolet à impulsion électrique (PIE) au sein des établissements pénitentiaires, et plus précisément dans les quartiers dits spécifiques. À ce jour, ce courrier est resté sans réponse.

Nous relançons cette demande avec insistance, car les faits récents ne cessent de confirmer la légitimité de notre revendication. Il devient de plus en plus urgent d'étendre l'usage du PIE dans les quartiers spécifiques, où les Personnels sont confrontés à des profils de personnes détenues particulièrement difficiles à gérer.

Devons-nous encore envoyer nos Collègues dans ces unités sans moyen de protection adapté, sans dispositif dissuasif à la hauteur des enjeux de sécurité ? Monsieur le Directeur, vous l'aurez compris, pour FO Justice, il est impératif d'agir. Dès septembre, tous les élèves surveillants seront habilités à l'usage du PIE. Il est donc à la fois urgent et crucial de permettre à l'ensemble d'exercer leur mission dans des conditions de sécurité renforcées.

Par ailleurs, FO Justice demande l'acquisition du modèle TASER 10, doté de technologies de pointe, offrant jusqu'à 10 cartouches. Ce modèle se distingue par sa précision, sa polyvalence et son efficacité accrue.

Les attentes des Personnels sont fortes et légitimes. Nous espérons vivement que vous saurez entendre leur voix et donner une suite favorable à ces demandes, qui relèvent de leur sécurité et de leur dignité professionnelle.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

FO Justice – le 11 juillet 2025

